
**UFR Culture et communication
Master Mention Information et
Communication**

Consignes à respecter pour le projet de mémoire à joindre au dossier de candidature :

Un document de deux pages faisant état de votre projet de mémoire, rédigé en français. Ce document, dont l'examen par la Commission d'admission est déterminant, doit répondre aux exigences suivantes :

- 1) Il comprend une page de présentation, comprenant vos prénom et nom, la mention du Parcours dans lequel vous souhaitez vous inscrire de votre mémoire ;
- 2) Il spécifie les objets, processus, acteurs, terrains que vous souhaitez étudier dans votre mémoire ;
- 3) Il situe clairement votre projet dans le cadre du Master Information et Communication ;
- 4) Une présentation d'une à deux pages d'une thématique de recherche personnelle qui pourrait être développée durant les deux années du Master (cette présentation pourra s'appuyer sur quelques auteurs, une expérience professionnelle préalable
- 5) Il mentionne les principales hypothèses dont votre travail de recherche visera la confirmation ou l'infirmité. Ces hypothèses doivent permettre d'identifier les enjeux propres au champ professionnel que vous souhaitez étudier et/ou être articulées à un courant de recherche de façon à expliquer quel serait l'apport de ce mémoire sur un plan scientifique (devront ainsi être clairement identifiés la discipline et le cadre théorique)
- 6) Il propose une bibliographie d'au moins cinq références, issues du champ des sciences humaines et sociales, lues et maîtrisées.